

# Vous souhaitez échelonner le paiement\* de votre Redevance Service Déchets OBC 2025 ?

**1 Cliquez sur :** le lien vers le portail usager Ecocito  
**www.oust-broceliande.bzh**

Rubrique > Environnement > Redevance service Déchets > Paiement...

**2 Cliquez sur :**  
« Ouvrir un compte  
Ecocito maintenant »

PAS ENCORE DE COMPTE ?

OUVRIRE UN COMPTE ECOCITO™ MAINTENANT

**SI VOUS AVEZ LA CLÉ D'ACTIVATION**  
(Elle est inscrite sur votre facture de redevance)



**SI VOUS N'AVEZ PAS  
LA CLÉ D'ACTIVATION**

**3 Choisissez :**  
« J'ouvre immédiatement mon compte »

**4 Saisissez votre clé d'activation.**

**5 Remplissez et validez le formulaire.**  
Vous recevrez un mail de confirmation.

**6 Connectez-vous sur le portail usager !**

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous **avant le 15 décembre 2024** pour choisir d'échelonner votre Redevance Service Déchets pour l'année suivante. *(Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2026).*

**3 Choisissez :**  
« Je demande l'ouverture de mon compte »

**4 Saisissez le code postal de votre commune.**

**Communes concernées :** Bohal, Carentoir, Caro, Cournon, La Gacilly, Lizio, Malestroit, Missiriac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Abraham, Saint-Congard, Saint-Guyomard, Saint-Laurent sur-Oust, Saint-Marcel, Saint Martin-sur-Oust, Saint-Nicolas du-Tertre, Sérent, Tréal.

**5 Remplissez et validez le formulaire**  
Votre demande sera traitée dans un délai de 2 semaines. Vous recevrez un mail de confirmation.  
*(Un justificatif de domicile vous sera demandé à cette étape)*

**6 Connectez-vous sur le portail usager !**

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous à votre portail **avant le 15 décembre 2024** pour choisir d'échelonner en 5 fois votre Redevance Service Déchets 2025. *(Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2026).*

\*La demande d'échelonnement est à formuler qu'une seule fois.  
Elle sera reconduite automatiquement chaque année.

+ d'infos auprès du service déchets : 02 97 75 01 02